

République de Côte d'Ivoire  
Union –Discipline-Travail  
**MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA COHÉSION SOCIALE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**  
**OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE**



**RAPPORT**

**INSTALLATION DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE LA MARAHOUE**

*PRÉFECTURE DE BOUAFLÉ, le 08 MAI 2019*



## Table des matières

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>4</b>
<b>Photos</b> .....	<b>4</b>
<b>1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	<b>5</b>
<b>2. OBJECTIFS</b> .....	<b>5</b>
2.1. Objectif général.....	5
2.2. Objectifs spécifiques.....	5
<b>3. PARTICIPANTS</b> .....	<b>6</b>
<b>4. DÉROULEMENT DE L'ATELIER</b> .....	<b>6</b>
4.1. CÉRÉMONIE D'INSTALLATION.....	6
4.1.1. Cérémonie d'ouverture.....	6
4.1.2. Installation officielle de la Commission Régionale de la Marahoué.....	8
4.1.3. Propos d'engagement du Président de la Commission Régionale de la Marahoué.....	8
4.2. COMMUNICATIONS.....	8
4.2.1. Communication 1 : Module 1 : Relation entre la solidarité, la cohésion sociale et les domaines de vie.....	8
4.2.2. Communication 2 : Module 2 : Présentation du mécanisme d'Alerte précoce de l'OSCS .	10
4.2.3. Communication 3 : Module 3 : Fonctionnement du Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS-SCS) .....	10
4.3. CLÔTURE DE L'ACTIVITÉ.....	11
4.3.1. Mot de fin du Directeur Général .....	11
4.3.2. Mot de fin du préfet de région de la Marahoué.....	11
<b>ANNEXES</b> .....	<b>13</b>



## SIGLES ET ACRONYMES

CRDHCI	: <i>Commission Régionale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire</i>
MSCSLP	: <i>Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté</i>
ONU Femmes	: <i>Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes</i>
ONG	: <i>Organisation Non Gouvernementale</i>
OSC	: <i>Organisation de la Société Civile</i>
OSCS	: <i>Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale</i>
PBF	: <i>United nations Peace Building Funds</i>
PND	: <i>Plan National de Développement</i>
PTF	: <i>Partenaire Technique et Financier</i>
SIPGIS-SCS	: <i>Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale</i>
SNRCS	: <i>Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale</i>
UNFPA	: <i>United Nations Fund for Population Activities</i>

## Photos

Photo 1: Photo de famille .....	1
Photo 2: Cérémonie d'ouverture .....	7
Photo 3: Les allocutions .....	14
Photo 4: Remise symbolique du matériel.....	14
Photo 5: Les participants à la formation.....	14
Photo 6: Les membres de la Commission .....	14

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre de la réalisation des missions que lui assigne son décret de création N°62-2008 du 28 février 2018, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) dispose de Commissions régionales qui sont ses démembrements dans les circonscriptions administratives du pays. Ainsi, conformément à l'arrêté N°041/MFPES/CAB/OSCS, portant création et fonctionnement des Commissions Régionales l'OSCS, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, à savoir l'ONU Femmes, le PNUD, le PARICS et surtout l'UNFPA, l'OSCS a installé au cours de l'année 2018, dix-sept (17) Commissions Régionales. Selon cet arrêté, ces commissions sont présidées par le Préfet de Région et le Secrétariat technique est assuré par la Direction régionale en charge de la Solidarité.

En effet, l'installation de ces relais techniques débutée le 28 juin 2018 par la Commission régionale du District Autonome d'Abidjan, traduit l'engagement de l'OSCS à renforcer ses capacités institutionnelles et opérationnelles sur toute l'étendue du territoire national. Dans cette dynamique qui permettra une large couverture nationale de son mécanisme d'alerte précoce et de garantir une meilleure animation du Système Intégré de Production et de Gestion d'informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS-SCS), l'OSCS envisage l'installation de cinq (05) Commissions Régionales en 2019, à savoir celles du Sud-Comoé, du N'Zi, de l'Iffou, de la Marahoué et de la Nawa.

Ces installations de Commissions Régionales sont réalisées avec l'appui de l'UNFPA dans le cadre du projet « Appui à la pérennisation des outils de prévention et de gestion des conflits en Côte d'Ivoire » du PACoP. Ainsi le 08 mai 2019, l'OSCS a procédé à l'installation pour l'année 2019 de la première Commission Régionale, il s'agit de celle de la Marahoué.

Le déroulement et les résultats de cette activité sont consignés dans le présent rapport.

## **2. OBJECTIFS**

### **2.1. Objectif général**

L'installation de la Commission régionale de la Marahoué visait à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de l'OSCS par la mise en place de ses démembrements régionaux.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Présenter officiellement les membres de la Commission Régionale de la Marahoué ;
- Lancer les activités de la Commission Régionale de la Marahoué;
- Doter la Commission Régionale de la Marahoué de matériels informatiques et de moyens de communication ;
- Renforcer les capacités techniques des 15 membres de la Commission Régionale de la Marahoué.

### **3. PARTICIPANTS**

L'atelier a enregistré la participation des membres l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), des membres de la Commission Régionale de l'OSCS de la Marahoué, des directeurs régionaux des différents ministères, des moniteurs de l'OSCS de la Marahoué, des Organisations de la société civile... (Voir liste des participants).

### **4. DÉROULEMENT DE L'ATELIER**

L'activité s'est déroulée en trois principales phases :

1. Cérémonie d'installation ;
2. Communications ;
3. Clôture de l'activité.

#### **4.1. CÉRÉMONIE D'INSTALLATION**

La cérémonie d'installation comportait trois phases :

1. La cérémonie d'ouverture (allocutions)
2. L'installation officielle de la Commission Régionale de la Marahoué
3. Les propos d'engagement du président de la Commission Régionale

##### **4.1.1. Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a débuté avec l'allocution de Monsieur LEHIE Bi Lucien, maire de la commune de Bouaflé qui a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée. Il s'est dit très heureux de recevoir la délégation de l'OSCS et aussi pour le choix qui a été porté sur sa commune pour abriter la cérémonie installation de la première commission régionale de l'année 2019. Il a dans son adresse, relevé l'intérêt capital de cette activité qui selon lui, amplifiera la cohésion sociale, gage de paix dans sa localité.

Ensuite, Monsieur COULIBALY T. Ibrahima , Directeur Général de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), a tenu à remercier les personnalités invitées qui ont honoré de leur présence, la cérémonie. Dans son allocution, le Directeur Général de l'OSCS a fait savoir que la cérémonie d'installation de la Commission Régionale de la Marahoué est une étape importante dans le renforcement des capacités opérationnelles des membres de ladite commission. En effet, structures relais de l'OSCS au niveau régional et dans les District

Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro, les Commissions Régionales ont été créées par un Arrêté ministériel depuis le 05 avril 2018 suivant l'article 28 du décret n°2008-62 du 28 février 2008 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale.

Les Commissions Régionales sont chargées de :

- contribuer à la prévention des conflits ;
- animer et coordonner le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS ;
- faire le suivi des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale au niveau régional ;
- faire l'état des lieux de la solidarité et de la cohésion sociale dans leur région de compétence ;
- coordonner les activités des mécanismes communautaires d'alerte précoce dans leur région.

Composées de quinze (15) membres, les Commissions Régionales sont dirigées par les Préfets de Régions qui en assurent la Présidence et des Secrétaires Techniques que sont les Directeurs Régionaux du ministère en charge de la solidarité.

Au cours de son intervention, M. le Directeur Général de l'OSCS a nommé présentés les membres de la Commission Régionale de la Marahoué (voir annexe). Il a clos ses propos en remerciant les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de l'OSCS en particulier l'UNFPA dont l'appui a permis d'amorcer ce processus d'installation des Commissions Régionales de l'OSCS.

Enfin, Monsieur BEUDJE Djoman Mathias, Préfet de région de la Marahoué, Préfet du département de Bouaflé a remercié les membres de la Commission Régionale pour leur présence. Il a par ailleurs souligné que, vu le climat de méfiance engendré par plusieurs années de crises, et à l'approche de l'élection présidentielle prévue pour 2020, la mise en place de cet instrument régional était nécessaire. Il a également adressé ses remerciements aux partenaires de l'OSCS pour leur appui avant de souhaiter aux participants, un bon déroulement de l'activité.



Photo 2: Cérémonie d'ouverture

#### **4.1.2. Installation officielle de la Commission Régionale de la Marahoué**

L'installation Officielle de la Commission Régionale de la Marahoué a été faite par Monsieur COULIBALY T. Ibrahima, Directeur Général de l'OSCS. Il a présenté les 15 membres de la Commission en précisant leur charge et les attentes de l'OSCS.

Composées de quinze (15) membres, la Présidence des Commissions Régionales est assurée par le Préfet de Région et le Secrétariat Technique assuré par le Directeur Régional du ministère en charge de la solidarité.

Après cette installation, M. le Directeur Général de l'OSCS a remis de façon symbolique, un ordinateur portable et une copie du cahier de charge des Commissions Régionales pour les besoins du secrétariat de ladite Commission au Président qu'est le Préfet de Région de la Marahoué.

#### **4.1.3. Propos d'engagement du Président de la Commission Régionale de la Marahoué.**

Après cette remise de matériel, Monsieur BEUDJE Djoman Mathias, Préfet de région de la Marahoué, Préfet du département de Bouaflé, également Président de la Commission Régionale de la Marahoué a, au nom de la Commission, remercié l'OSCS qui traduit la volonté du gouvernement, à savoir, celle de travailler à la réconciliation, à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale. Ainsi pour apporter leur pierre à l'édification d'une nation ivoirienne forte et unie dans sa diversité, les membres de la Commission Régionale se sont engagés avec détermination à conduire à bien la mission de contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans la Région de la Marahoué

#### **4.2. COMMUNICATIONS**

La phase de communications a consisté à renforcer les capacités des membres de la Commission afin d'être mieux imprégnés de leur rôle.

Trois communications ont été faites :

**Communication 1** : Relation entre la solidarité, la cohésion sociale et les domaines de vie.

**Communication 2** : Présentation du mécanisme d'Alerte précoce de l'OSCS

**Communication 3** : Fonctionnement du Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS-SCS).

##### **4.2.1. Communication 1 : Module 1 : Relation entre la solidarité, la cohésion sociale et les domaines de vie**

*Il s'agissait d'expliquer les notions de solidarité et de cohésion sociale et d'établir les liens entre celles-ci et les domaines de vie.*



La communication 1 a été dispensée par M. Emmanuel KASSI, Chef du Service Études et Documentation. La communication a été faite à partir des présentations PowerPoint soutenues par des échanges pour faciliter la compréhension et l'assimilation des slides.

Le communicateur a expliqué l'importance pour les membres de maîtriser la compréhension des notions de solidarité et de cohésion sociale et les liens qu'entretiennent ces notions avec les domaines de la vie. La solidarité est le lien social d'engagement et de dépendance réciproques entre des personnes, généralement des membres d'un même groupe liés par une communauté de destin (famille, village, etc.). C'est cette relation de responsabilité et d'interdépendance entre les membres d'un groupe qui entraîne également une obligation morale d'assistance et d'entraide mutuelle entre ceux-ci. Cette relation de solidarité est fondée sur la conscience qu'ont les individus d'avoir des intérêts en commun. Elle engage l'homme à se comporter comme s'il était directement concerné par les problèmes qui touchent l'un ou plusieurs des membres de son groupe.

Quant à la cohésion sociale, c'est la nature et l'intensité des relations sociales existant entre les membres d'une société au sens large, d'une société restreinte ou d'une organisation. Elle consiste à lutter contre « toutes les formes d'exclusion, de népotisme et de tribalisme, conjurer la méfiance et la marginalisation de certaines personnes et /ou couches sociales par des mesures de consolidation de la solidarité familiale et par une extension de la solidarité communautaire » (SNRCS 2016-2020, 2017). Il a présenté quelques exemples d'actes de solidarité à savoir :

- Porter assistance et réconfort dans la mesure de ses possibilités à toute personne se trouvant dans le besoin ;
- Respecter le deuil frappant une famille ;
- Respecter le repos des voisins ;
- Payer régulièrement ses impôts et taxes dans l'intérêt national ;
- Mettre bénévolement ses capacités, dons et talents au service de sa famille, de sa communauté, de sa nation, voire de l'humanité ;
- Construire des infrastructures de base (hôpitaux, écoles, etc.)

À côté de ces actes de solidarité, le communicateur a présenté certaines actions contributives à la cohésion sociale comme suit :

- Promotion des alliances à plaisanterie entre communautés ;
- Respect des lois, des institutions et des services publics ;
- Respect des biens public et privé ;
- Mise en place de mécanismes de veille, d'alerte, de règlement pacifique des conflits ;
- Acceptation de l'autre malgré la différence ;
- Fourniture d'entraides sans en attendre un retour immédiat ;
- Garantie par l'État de l'accès équitable aux services sociaux de base ;
- Efforts de l'État pour obtenir la confiance envers les institutions.

À la fin de cette communication, les participants ont été invités à partager leurs expériences en ce qui concerne des cas de troubles à la cohésion sociale dans leur localité. Les membres de la Commission Régionale ont fait ressortir des préoccupations relatives au rôle spécifique de

l'OSCS dans les cas de catastrophes et l'analyse des conflits. Le formateur a apporté des éléments de réponses en précisant le rôle de l'OSCS et en relevant les différents aspects prises en compte dans l'analyse des conflits.

#### **4.2.2. Communication 2 : Module 2 : Présentation du mécanisme d'Alerte précoce de l'OSCS**

*Il s'agissait de définir l'alerte précoce et de présenter le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS.*

La communication a été dispensée par M. KASSI K. Emmanuel, Chef du Service Études et Documentation (OSCS) à partir des présentations PowerPoint soutenues par des échanges pour faciliter la compréhension et l'assimilation des slides.

Le communicateur a présenté le mécanisme de veille et d'alerte précoce de l'OSCS qui est un outil de renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale et qui s'appuie sur les moniteurs, les relais communautaires et les commissions régionales. Ces acteurs jouent un rôle primordial dans la remontée des faits susceptibles de nuire la solidarité et la cohésion sociale. Il a encouragé la participation active de chaque citoyen à l'animation de son mécanisme d'alerte précoce. Cette participation est nécessaire pour la prise de décisions appropriées par le Gouvernement pour le bien-être de tous.

La mise en place des commissions régionales permettra aux moniteurs d'être directement en contact avec les membres de la Commission dans la remontée de l'information. Pour ce module, les participants se sont interrogés sur les outils permettant de remonter l'information et l'attitude de l'OSCS face aux rumeurs. Des réponses ont été apportées aux différentes préoccupations par le formateur en indiquant que les moniteurs s'appuient sur une typologie de faits en vue de collecter l'information et face aux rumeurs, l'OSCS procède à un recoupement de l'information. A la suite de la présentation, des préoccupations ont été relevées par les membres de la commission qui souhaiteraient que le choix des moniteurs revienne au secrétaire technique pour qu'il n'y ait pas de vis de procédure.

#### **4.2.3. Communication 3 : Module 3 : Fonctionnement du Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS-SCS)**

*Il s'agissait de présenter les animateurs du système et leur rôle, les fonctionnalités du système et la nécessité de son animation par les membres de la commission régionale.*

La communication a été dispensée par M. Fernandez KOKO, Chef du service informatique qui a procédé par des présentations PowerPoint soutenues par des échanges pour faciliter la compréhension et l'assimilation des slides.

Cette présentation a porté sur la présentation des animateurs du système et leur rôle, les fonctionnalités du système et la nécessité de son animation par les membres de la commission régionale. Il a procédé à la présentation détaillée du fonctionnement du système intégré qui sera

animé par les moniteurs, les Commissions Régionales et les agents de l'OSCS, à savoir les responsables de zones, les analystes et le Directeur Général. Il a fait un rappel du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS dans le but de montrer le chemin que suit la remontée des informations. Il a souligné que les faits suivis par l'OSCS n'étaient pas exhaustifs. Il a aussi expliqué que les moniteurs et les membres de la commission pouvaient renseigner le système intégré à partir de leur téléphone portable.

À la fin de la communication, des préoccupations ont été posées.

Aux questions de savoir si tous les membres de la Commission Régionale devraient se réunir pour valider un fait et de savoir si le Directeur Général disposait d'une équipe pour mettre les informations à la portée du grand public, Monsieur le Directeur Général a précisé que le secrétariat technique est le point focal de remontée d'informations. Tous les membres de la Commission Régionales sont habilités à partager les informations. C'est le Directeur Général qui est habilité à produire le rapport final, s'appuyant sur les faits rapportés par les moniteurs. Il peut déléguer ses tâches à ses collaborateurs en cas d'empêchement. Le moniteur, lui, a la possibilité de suivre les faits rapportés dans le système intégré dans sa zone mais ne peut les modifier.

### **4.3. CLÔTURE DE L'ACTIVITÉ**

#### **4.3.1. Mot de fin du Directeur Général**

Monsieur le Directeur Général de l'OSCS a encouragé les membres de la commission à s'organiser pour maintenir le contact avec les moniteurs. Il a affirmé la disponibilité de l'OSCS à répondre aux préoccupations des membres de la Commission et signifié que d'autres formations plus pratiques suivront.

#### **4.3.2. Mot de fin du préfet de région de la Marahoué.**

L'activité a pris fin avec les mots de remerciements et de satisfaction de Monsieur le Préfet de Région de la Marahoué, préfet du département de Bouaflé qui a félicité les membres de la Commission Régionale pour leur présence et souligné leur engagement pour le meilleur fonctionnement de la Commission Régionale. Il a indiqué que les formations permettaient d'être efficaces. A la fin de ses propos, il a souhaité que la Commission soit opérationnelle avant les élections de 2020 et a mis fin à l'activité.

**Bouaflé, le 08 Mai 2019**

Pour l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale,

Léontine KOSSA

Département des Études et de la Prospective.



**ANNEXES**  
**LISTE DES PARTICIPANTS**



INSTALLATION DE LA COMMISSION REGIONALE DE L'OSCS DE LA MARAHOUE

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

Localité: Bouagbe

Date: 08 Mai 2019

N°	NOM	PRENOMS	STRUCTURE-LOCALITE	FONCTION	N° MTN MOBY	ADRESSE EMAIL	EMBARCIMENT MATIN
1	KOUADIO	BROU SEBASTIEN	RELIGIEUX CHRÉTIEN	PASTEUR	55252728		
2	KONE	YAZOUMANA	MOUVEMENT TOUS LE MONDE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	MONITEUR	75 04 9101	Yazooumana@gmail.com	
3	RAUX-YAO	FERGE PATRICE NESTOR	DIPLOME MARAHOUE	DR	06066737	serjrdoux@gmail.com	
4	Zoro EPSE Owo	Lou guette	CNDHM	Prte	06 17 23 58	Zoro.louguette@gmail.com	
5	METHUWANTISSA	TOURA	OSCS	Moniteur	48712244	toura.methu@gmail.com	
6	DUFFOUE	André		Moniteur	74974901		
7	Mme GUERO MARISE	CENANANABO BAHU	DRENETFP Bte	SGR	77612452	alsuagnese@gmail.com	
8	N'GUERAN	LEON	Police	CHEF DE SERVICE	04.3350.38	nguessanleon@gmail.com	
9	ALLANI	THOMAS		MONITEUR	05705133		
10	TRA	Si Jrie Clément		MONITEUR	76569314		
11	DIATZY	Karim	Petit jeunesse	Moniteur	5723957 0665521	diabatzy1977@gmail.com	
12	Kouakou Mouton Kouakou	Martine Kouakou	Organisation Féminine	Commissaire	07692328 61645301		
13	TIEHI	Kaénéan Philipp	ONG	Président	86614440		
14	KALOU KONAN	Konan	DD Travail	Directeur	05612625	konanabu@yahoo.com	
15	TANOU KONAN	Kouakou Jean	DR Environnement	DR	47176080	Jean.tanou@yahoo.com	
16	KONATE	DEISSA	IMAM		05808276		



INSTALLATION DE LA COMMISSION REGIONALE DE L'OSCS DE LA MARAHOUE

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

17	Diomande	Jamassa	Communauté Makou	chef president	44 29 18 23 52 10 08 52	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
18	Gan Anje	Ambraise	ASDCI				<input checked="" type="checkbox"/>
19	Kouadio	K. Ernest	Gendarmerie	S. officer	55.66.19.37	k.ernest69@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
20	N'GORAN	ANGIN Charles	COVIMA	Directeur	76170173	aminichantinga@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
21	Kouadio	K. Bertille	AEESEB	Tresoriere	08320838		<input checked="" type="checkbox"/>
22	Yameogo	ISSA	Jeunesse de Koukela	Vice President	68 82 45 10		<input checked="" type="checkbox"/>
23	COULIBALY	NANGA	MINADER	secr. OPA	05 37 66 94	Coulibalaly@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
24	Kouassi Yao Elie	ARHEL	CNPCI	Prési DEPART	04 68 51 50 8	Kouassi.yao.elie@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
25	ALLEPO	ARBE DONATIE	CNG Planète Paix	Participant regional	49 21 39 62	arbedonatielap@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
26	VOLO	Alexis	CEI	chef d'antenne regional	4766346	alexisvo@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
27	Koukou	Alexis Marie Florence	Federative FAMME	Président	8563 3488	famme.marie@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
28	M <sup>me</sup> HOUÉ	Blehi Pauline	DRPJBJ	Representante	08 77 14 50	blehi.pauline@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>
29	Behibio	Thierry A C R		5 <sup>e</sup> U R	54106011		<input checked="" type="checkbox"/>
30	SAKOUTA M	KALE MARINAS	chiffene	chef tribu	05 91 73 07		<input checked="" type="checkbox"/>
31	M <sup>me</sup> N'GORAN	Brou Oussou	Polite FAFM	Présidente	46815833		<input checked="" type="checkbox"/>
32	M <sup>me</sup> OROMO	ANGUI ADELAIDE	DR cult franç iflor	Directrice Regionale	07 55 16 90	anguiadelaide@gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>





INSTALLATION DE LA COMMISSION REGIONALE DE L'OSCS DE LA MARAHOUE

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

33	N'GORON	KOUATON MOXIS	DR FFE	DR	46474387	alexianoloh@yahoo.com	
34	EBI	Konon Kou Anable	DRPS	DR	07921144	elikonan@gmail.com	
35	DIGBEUTI	Jean - Gabin	DRFFE	PFVBG	07307702	jdigbeuti@yahoo.fr	
36	YEPII	ITA P. MATHIE-Y	DRFFE	AS	08147020	youmbouhann@gmail.com	
37	TRAORE ADAMA	ADAMA	DR FFE	Point focal de la DR FFE MARAHOUE	09227753	adama800@yahoo.fr	
38	BAYERO	DIABLO CHARLES	professeur	chef access	58341306	bayero.charles@gmail.com	
39	KOUAKOU	KOUADIO LAURENT	SG des professeurs	SG I	07783295	kouadiolaurent@yahoo.com	
40	BAKAYOKO	MAMADOU	SG des professeurs	SG II	08206427	bakilika@yahoo.fr	
41	SYLLA	Mohamed Vadjidjiba		MONITEUR	09342266	45-70-98-56	
42	BROU	Kouadio Guillaume	IMD (ONG)	Pdt	49858874	guidyroux@yahoo.fr	
43	BAKAYOKO	ISSA	OSCS A.G. B. SAN	Chouffeur	06636854	ISSABAK90@gmail.com	
44	Kessa Sati Kouate	kontine	OSCS	Agent DEP	05634173	kschikontine@gmail.com	
45	KOKO	Fernandz Kouane	OSCS	Agent DEP	05640218	idakefernantskouane@gmail.com	
46	KASSI	Kouame Emmanuel	OSCS	Agent DEP	65734924	emmanuelkouame@gmail.com	
47	COULIBALY	Tichon Ibrahim	OSCS	Directeur General	05996710	tichonibrahim@marahoue.org	
48	KONE	Ibrahim Khalil	OSCS	DRIVER	06626000	ibrahimkhalilkone@yahoo.fr	
49							
50							



Photo 3: Les allocutions



Photo 4: Remise symbolique du matériel



Photo 5: Les participants à la formation





**Photo 6: Les membres de la Commission**